

RAPPORT MORAL

Auxilia, une nouvelle chance



7 RUE DES HARAS

92000 NANTERRE

WWW.ASSO-AUXILIA.FR

AUXILIA a fondé son modèle d'accompagnement sur la solidarité collective et la personnalisation, dans la complémentarité des dispositifs de réinsertion sociale et professionnelle existants. Son intervention s'inscrit dans la durée et vise en priorité le retour de la personne à l'autonomie grâce à un fonctionnement en réseau coordonné d'équipes constituées de professionnels et de bénévoles. Depuis toujours, salariés et bénévoles d'Auxilia, en apportant un soutien moral et en accompagnant les personnes accueillies dans la concrétisation de leur projet de sortie de la dépendance sociale ou carcérale, ont permis au plus grand nombre de retrouver confiance en eux, et ainsi d'acquérir une certaine autonomie, notamment en améliorant leur niveau de connaissances et de compétence. Cela ne peut se faire sans l'adhésion et l'investissement personnel de ceux auxquels nous nous adressons.

L'accompagnement social, éducatif et vers l'emploi d'Auxilia s'effectue aujourd'hui dans un monde marqué par les ruptures, les inégalités, l'exclusion et parfois le rejet de l'autre, qu'il soit en situation de handicap, marginalisé en raison de ses origines ou de son milieu social, de sa culture ou de ses origines ethniques. Ce rejet est encore plus marqué s'il s'agit d'une personne placée sous main de justice ou sortant de prison. Les politiques de solidarité, de redistribution, de compensation et d'entraide et les dispositifs d'accompagnement et d'orientation, dans lesquels l'association s'est toujours reconnue, sont remis en cause par de nombreux acteurs et font de moins en moins consensus dans la société. Nous vivons une période de grandes évolutions et revendications sociales qui influent fortement sur les associations et leur devenir.



Dans ce contexte, il est essentiel de maintenir nos valeurs et savoir-faire, tout en faisant évoluer et en développant de nouvelles réponses aux besoins observés, en innovant et en questionnant nos pratiques.

L'enthousiasme, la motivation, l'expérience, la compétence individuelle et collective sont des leviers qui ont permis et nous permettent encore aujourd'hui d'y parvenir et nous pouvons regarder nos résultats avec une certaine fierté, même si bien des évolutions et améliorations doivent encore intervenir.

Enfin, menant des missions de service public et d'intérêt général, les salariés et les bénévoles exercent leur fonction dans la plus stricte neutralité. C'est pour nous une manière de garantir un des principes d'égalité dans nos prises en charge des personnes accueillies.

Après une période d'instabilité tant sur l'activité d'Enseignement à Distance (EAD) au sein du Pôle Formation Inclusion (PFI) que plus récemment au Pôle Hébergement Insertion (PHI), l'arrivée de deux nouvelles directrices adjointes a permis, sous la responsabilité du directeur associatif qui a assuré les transitions, de redynamiser nos activités, non seulement dans le but de consolider l'existant, mais aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Que ce soit au PFI ou au PHI, Auxilia favorise le travail d'équipes pluridisciplinaires, en collaboration avec de nombreux partenaires, dans le respect des compétences et de l'expertise de chacun. Cette mobilisation des ressources variées et complémentaires permet de croiser les regards et de construire un savoir collectif mis à la disposition de ceux que nous prenons en charge.

Conformément aux orientations 2018 - 2019, les établissements d'Auxilia ont développé leurs activités avec persévérance malgré un contexte général de raréfaction des financements publics et entrepreneuriaux qui les contraignent au niveau des effectifs salariés.

CENTRE DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE (CRP)

En 2018, le CRP a renforcé son dispositif pré-qualifiant en ouvrant une nouvelle formation en direction de stagiaires d'origine étrangère et ne maîtrisant pas la langue française.

Par ailleurs, face à la baisse des orientations pour les formations de secrétaire – comptable et comptable-assistant, le CRP a dû adapter son dispositif, notamment en gérant des entrées de stagiaires décalées dans le temps, ce qui demande une grande implication des formateurs. Ces formations à la poly-compétence ont été maintenues car elles répondent aux besoins de petites structures que seuls deux centres, dont Auxilia, proposent en Île-de-France.

Ainsi, le CRP travaille en lien avec les services de CAP EMPLOI et Pôle Emploi, les MDPH, des associations d'aide à l'insertion, les entreprises...

Les psychologues mobilisent des partenaires inter-établissements dans le cadre de l'exploration du projet professionnel : des CRP dans le cadre d'une présentation métiers et/ou de produits de formation, des entreprises et Maisons de l'Emploi et de la Formation dans le cadre d'enquêtes métiers, journée découverte métiers... Elles sollicitent aussi des relais extérieurs en fonction des problématiques rencontrées : CMP adultes, assistantes sociales, centres de santé, consultations médicales spécifiques, associations...

La chargée d'insertion sollicite : des entreprises partenaires (pour la mise en place d'enquêtes métiers, l'accueil en stages pratiques), la MEF ou des lieux de ressources locales (bureaux emplois) utilisables pour les stagiaires selon les lieux d'habitation lors de la recherche, des tuteurs pour suivi du stagiaire lors de son immersion, d'anciens stagiaires CRP en poste (pour stages et emplois), d'autres CRP pour des immersions courtes, des visites de centres... selon les projets.

Elle collabore aussi avec les chargés d'insertion exerçant dans les autres CRP et membres du Groupe Insertion FAGERH, fédération des CRP dont notre directeur est le délégué régional IDF, pour les réunions de rencontres et pour la communication concernant les salons et autres actions.

D'autres partenaires sont sollicités pour faciliter le retour à l'emploi des stagiaires : notamment un consultant externe en simulation d'entretiens, un cabinet de conseils en image, ADECCO tertiaire et VINCI pour un Job dating en fin de formation Secrétaire Assistant, des partenaires de placement extérieurs en fin de parcours (intérim, cabinets...), la FAGERH pour la tenue conjointe de stands lors de salons, ou encore l'intervention d'une ergonome pour des séances de présentation salariés et stagiaires (rédaction d'une fiche technique de poste pour chaque stagiaire volontaire),...

Le service social travaille en lien avec de nombreux organismes administratifs (CPAM, CRAMIF, CAF, MDPH, CCAS, diverses associations...) vers lesquels il faut se tourner pour obtenir des renseignements permettant d'apporter des solutions aux problèmes soulevés en individuel.

La communication par internet est souvent privilégiée pour obtenir des précisions sur un dossier personnel.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE (EAD)

La gestion quotidienne des 15 000 courriers annuels échangés entre bénéficiaires d'une formation (« apprenants ») et formateurs bénévoles s'accompagne d'un travail conséquent de compréhension de la demande, d'échange d'informations nécessaires à la clarification de cette dernière, de tests de positionnement en niveau à l'entrée, d'orientation des dossiers des apprenants vers les responsables pédagogiques, de mise en relation avec les formateurs à distance, de coordination avec les équipes bénévoles locales et aussi des tâches de classement, de réexpédition, de facturation...

Et n'oublions pas le travail de recrutement des bénévoles. Toutes ces actions mobilisent au siège, une quinzaine de bénévoles qui se relaient autour des cinq salariés.

Grâce à cette organisation, 1600 apprenants ont suivi un parcours de formation en 2018. C'est un facteur de satisfaction pour chacun d'avoir tissé du lien, restauré un peu de confiance ou donné l'occasion d'ouvrir un nouvel horizon personnel, voire professionnel en cas de succès à un examen.

Les interventions en présentiel, dans les établissements pénitentiaires en particulier, ont continué à progresser et représentent plus de 10 % de l'activité de formation.

Lors des rencontres territoriales, l'apport de témoignages extérieurs est sollicité pour renforcer l'engagement des bénévoles et favoriser l'intégration des nouveaux.

À titre d'exemple, la journée régionale Ile-de-France du 24 novembre 2018 a été particulièrement appréciée de la quarantaine de participants, en effet, la table ronde a permis d'apporter plusieurs témoignages sur les conditions d'apprentissage en milieu carcéral : sortant de détention, enseignante de l'Éducation Nationale et correspondant de prison. L'après-midi, les échanges de pratiques ont permis d'approfondir des aspects concrets : par exemple, comment encourager et motiver l'apprenant, malgré ses faibles progrès ? Comment réagir face à sa souffrance ?

L'association cherche à approfondir ses partenariats avec l'ANVP (agence nationale des visiteurs de prison), le Courrier de Bovet, le CLIP (Club informatique en milieu pénitentiaire), tous membres de la FARAPEJ à laquelle Auxilia a adhéré en 2018. L'association a également rejoint le comité consultatif de l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI) avec laquelle des bénévoles de l'EAD ont contribué à la publication d'un guide pratique intitulé « Réussir la réinsertion de détenus en situation d'illettrisme ». Enfin, conjointement avec J2C, elle a initié une expérimentation à la Maison d'Arrêt de Nanterre qui vise à articuler formation en détention et insertion professionnelle à la sortie de prison dans l'objectif de favoriser le continuum « dedans - dehors ».

PÔLE HÉBERGEMENT INSERTION (PHI)

De son côté, le pôle Hébergement Insertion (PHI) s'est aussi développé en 2018. Le CHRS accueille aujourd'hui 33 personnes, principalement des femmes isolées qui ont besoin de se poser et de mettre de côté l'inquiétude liée à la mise à l'abri, à l'alimentation et à l'accès à l'hygiène.

Le Centre d'Hébergement d'Urgence Alternatif à l'Hôtel (CHU ALTHO) s'est étoffé. Il accueille aujourd'hui 51 personnes, principalement des femmes avec enfants. Nous avons appris récemment que les 35 places du CHU Hivernal que nous avons ouvert en novembre 2018 et qui devaient fermer le 31 mars 2019, vont être pérennisées et intégrées au Centre de Mise à l'Abri (CMA), actuellement en travaux et qui devrait rouvrir à l'été 2019.

Le Point d'Accueil de Jour (PAJ) de Malakoff, repris en pleine propriété à l'association Saint – Raphaël, monte en charge avec 80 personnes accueillies par jour et 350 domiciliées.

Le PHI travaille en lien avec les mairies de Bourg-la-Reine et de Bagneux, qui contribuent à la réinsertion des personnes accueillies en répondant à leurs problématiques dans les domaines de la santé, de l'accès au logement, des questions liées à la parentalité et à la scolarisation des enfants, de l'aide administrative et de la recherche d'emploi.

Le PAJ de Malakoff entretient des partenariats avec la mairie de Malakoff, l'EDAS, et travaille en lien avec les autres PAJ du département 92.

Toutes les structures du PHI, financées par l'État à travers la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement), travaillent en liens étroits avec le SIAO92 (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation).

Enfin, la célébration des 90 ans d'Auxilia à l'automne 2019 constitue une belle opportunité pour faire plus largement connaître notre association au-delà de l'Île-de-France, du Grand Ouest, et du Sud-Est où elle est déjà de plus en plus connue.

En conclusion, je renouvelle mes remerciements à tous les salariés et bénévoles qui contribuent au quotidien à la réussite de notre action en réponse aux besoins des plus démunis et font ainsi rayonner autour d'eux la qualité des prestations assurées par Auxilia, lui permettant de pérenniser sa place dans le secteur social et médico-social.

Pour le Conseil d'Administration,
Guy Larible, président
Auxilia une nouvelle chance



Auxilia une nouvelle chance

7 RUE DES HARAS

92000 NANTERRE

WWW.ASSO-AUXILIA.FR
